

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Salavas

Par arrêté n°2020 009 du 12 septembre 2020, le Maire de Salavas a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement.

Au terme de l'enquête publique, le Schéma Général d'Assainissement sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-François CUTTIER a été désigné Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera à la Mairie pour une durée de 31 jours, du 1^{er} octobre 2020 au 31 octobre 2020 à midi inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

M. le Commissaire Enquêteur recevra en mairie :

- **jeudi 1^{er} octobre 2020 de 8h30 à 12h00**
- **vendredi 16 octobre 2020 de 13h30 à 16h30**
- **samedi 31 octobre 2020 de 9h00 à 12h00**

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur le projet de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Salavas - 15 place de l'école 07150 SALAVAS ; ou par mail à l'adresse enquetepubliquesalavas@orange.fr.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de Monsieur Le Maire.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en Mairie aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, soit de 8h30 à 12h le lundi et le vendredi ; de 13h30 à 16h30 le mardi, mercredi et jeudi et sur le site Internet de la commune à l'adresse <https://www.salavas.fr>